



Dossier du BHI No. S3/0304

LETTRE CIRCULAIRE 93/2012
9 novembre 2012

EXPERTS NATIONAUX SUR LE DROIT DE LA MER

Références : a) LC du BHI 48/2011 du 9 août 2011
b) LC du BHI 62/2011 du 13 octobre 2011

Madame la Directrice, Monsieur le Directeur,

1. Dans les lettres citées en référence, le Comité de direction demandait des informations pour la mise à jour de la liste des experts des Etats membres de l'OHI sur le droit de la mer et publiait une liste actualisée. La dernière version de cette liste est disponible dans la section ABLOS du site web de l'OHI à l'adresse suivante :

http://www.iho.int/mtg_docs/com_wg/ABLOS/ABLOS_Misc/ABLOS_expertslist.pdf

2. Il est demandé aux Etats membres de bien vouloir examiner cette liste et de soumettre toutes les modifications nécessaires au BHI, avant le 31 décembre 2012. Une liste actualisée sera ensuite adressée au Tribunal international du droit de la mer des Nations Unies.

3. Le Comité de direction demandera des informations actualisées aux Etats membres chaque année, toutefois les Etats membres sont encouragés à communiquer, à tout moment, toutes les modifications à la liste, afin de s'assurer que la version conservée dans la section ABLOS du site web de l'OHI est à jour.

Veillez agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'assurance de ma haute considération,

Pour le Comité de direction,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilles BESSERO', is positioned above the printed name and title.

Gilles BESSERO
Directeur